

## Compte rendu de la séance du 13 avril 2016

### Ordre du jour:

- \* Echange parcelle Commune/Saint André
- \* Statut bibliothèque
- \* Convention bibliothèque
- \* Aménagement sécurisé parking piscine
- \* Questions diverses

### Délibérations du conseil:

#### Echange de parcelles cadastrées A907 d'une part et A 901 905 906 908 d'autre part

*Monsieur le Maire expose :*

*Dans le cadre de la régularisation des voies communales, il y a lieu de procéder à l'échange sans soulte des parcelles cadastrées A 907 appartenant à la commune d'une part, et A 901, A 905, A 906 et A 908, appartenant à Monsieur Philippe Saint-André d'autre part.*

*Le conseil municipal,*

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu l'exposé de Monsieur le Maire,*

*Décide*

*De procéder à l'échange sans soulte des parcelles cadastrées A 907 appartenant à la commune d'une part,*

*et A 9014, A 905, A 906 et A 908 appartenant à Monsieur Philippe Saint-André d'autre part.*

*De demander à Maître Bres, notaire à Chabeuil, de régider l'acte, les frais annexes étant intégralement supportés par Monsieur Philippe Saint-André.*

*D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes aux effets ci-dessus.*

### CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de Monsieur Georges DELOCHE.

Le maire rappelle au conseil municipal que la bibliothèque est actuellement sous l'administration de l'association "Lecture pour tous".

Afin de développer la lecture, l'accès au multimédia et à l'internet d'un plus grand nombre, il convient de reverser dans le domaine public ce service.

L'établissement de lecture publique a pour ambition de poursuivre le partenariat avec la Médiathèque départementale de la vallée de la Drôme, et le service de lecture publique du Conseil Départemental.

Dans l'attente de la construction et de l'aménagement du nouvel espace communal, destiné à y transférer cette activité, la bibliothèque continuera de fonctionner dans la pièce mise à la disposition de cette association.

Il convient de formaliser la mission confiée à l'association "Lecture pour tous" en élaborant une convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE

- de municipaliser la bibliothèque,
- de confier à l'association "Lecture pour tous", en la personne de sa Présidente, la gestion de la bibliothèque,
- de créer une régie des recettes pour l'encaissement des abonnements,
- de s'engager à voter un budget consacré uniquement à l'acquisition de livres équivalent à au moins 2 euros par habitant.

Autorise Monsieur le Maire

- à signer la convention régissant les règles de fonctionnement de la bibliothèque entre la commune et l'association "Lecture pour tous".

Ainsi fait et délibéré le 13 avril 2016.

## AMENAGEMENT SECURISE AU PARKING DE LA PISCINE DE PEYRUS ET AUX CONTENEURS, POUR LES DECHETS RECYCLABLES

### Les objectifs visés sont de :

- 1- Diminuer la vitesse des véhicules devant l'entrée de la piscine et du parking.
- 2- Sécuriser l'accès des usagers aux conteneurs de tri sélectif. La communauté de commune de la Raye vient d'implanté récemment de nouveaux conteneurs de tri sélectif devant la piscine. Les habitants de Peyrus desservis par ce point propreté avec les conteneurs semi-enterrés peuvent déposer à tout moment, 24h/24 leur verres, plastiques, papiers, cartons.
- 3- Sécuriser l'accès du véhicule en stationnement lors de la récolte des déchets.
- 4- Augmenter le nombre de places de parking à la piscine.

### Estimation :

Le coût prévisionnel de cet aménagement est de 9785 € HT soit 11742 € TTC

La commune de Peyrus maître d'ouvrage de cet aménagement sollicitera financièrement le Département de la Drôme ainsi que tout autre organisme.

### QUESTIONS DIVERSES :

- Skate parc au niveau du RPI : aides de la CCR. A faire avant fin 2017
- PLU : CAO pour choix du bureau d'études le 19 mai. Début mission juin 2016.
- Travaux piscine : CAO le 16/04/2016. Fin des travaux le 23 mai 2016.
- SIRAP : erreur à corriger sur certains numéros postaux. Alimentation de la banque adresse nationale intégrée.
- Fontaine de la place : démontage pour pouvoir la remonter, Pot de fleur, vente....

Prochain conseil le 18 mai à 20 h.

